



Archives départementales de l'Aube

***Immeubles et bâtiments
départementaux
Mobilier départemental
Service départemental
d'architecture
Sous-série 4 N***

Répertoire numérique

par

Damien Vaisse et Véronique Kientzy

sous la direction de

Xavier de La Selle

1999-2000

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

SOUS-SÉRIE 4 N

IMMEUBLES ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
MOBILIER DÉPARTEMENTAL
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE
(1800-1940)

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

par

Damien Vaisse

Conservateur stagiaire du patrimoine

Et

Véronique Kientzy

Secrétaire de documentation

sous la direction de

Xavier de La Selle

Directeur des Archives départementales de l'Aube

Troyes

1999-2000

INTRODUCTION

La sous-série 4 N regroupe les documents relatifs aux immeubles et bâtiments départementaux, au mobilier départemental et au service départemental d'architecture¹. Les Départements avaient en effet à leur charge un certain nombre d'édifices, notamment les hôtels de préfecture et de sous-préfecture, les palais de justice, les casernes de gendarmerie, les prisons départementales et les écoles normales. Dans l'Aube, le service chargé de la construction, des réparations, de l'entretien de ces bâtiments et de leur mobilier, appelé service des bâtiments départementaux, était placé sous l'autorité d'un architecte départemental, puis, à partir de 1886, d'un vérificateur-comptable. Les archives de ce service antérieures à 1940, provenant de six versements effectués entre 1956 et 1985, constituent l'objet du présent répertoire.

1. – Textes officiels relatifs aux bâtiments départementaux

La loi du 11 frimaire an VII, qui détermine le mode administratif des recettes et dépenses départementales, municipales et communales, place au nombre des dépenses départementales celles : *1° des tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce ; 2° des administrations centrales ; 3° des écoles centrales et des bibliothèques, muséum, cabinets de physique et d'histoire naturelle, et jardins de botanique en dépendant ; 4° de l'entretien et réparation des édifices publics servant à ces établissements et des prisons [...]* (art. 13). Une circulaire du ministre de la Guerre datée du 19 thermidor an XIII relative au casernement de la gendarmerie impériale, stipule qu'à compter du 1^{er} vendémiaire an XIV, le casernement est à la charge des départements.

La loi du 10 mai 1838 sur les attributions des Conseils généraux et des conseils d'arrondissement, créés par la loi du 28 pluviôse an VIII, édicte que le Conseil général délibère, entre autres, sur les acquisitions, aliénations et échanges des propriétés départementales, sur le changement de destination ou d'affectation des édifices départementaux, sur le mode des gestion des propriétés départementales, et sur les projets, plans et devis de tous les travaux effectués sur les fonds du département (art. 4) ; il doit en outre vérifier l'état des archives et celui du mobilier appartenant au département (art. 8). La loi de 1838 place au nombre des dépenses ordinaires du département, dans la première section du budget, les dépenses relatives aux bâtiments et au mobilier du département (art. 12). Avant la loi du 10 août 1871, texte fondamental fixant durablement les attributions des Conseils généraux, deux textes contiennent des dispositions sur les bâtiments départementaux : le décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative et la loi du 18 juillet 1866 sur les Conseils généraux.

¹ Conformément aux termes de la circulaire AD 65-29 du 16 décembre 1965 de la Direction des archives de France sur le classement des séries modernes des archives départementales.

La loi du 10 août 1871, établit comme suit dans son art. 60 la nomenclature qui figurait dans l'art. 12 de la loi de 1838 :

Le budget ordinaire comprend les dépenses suivantes :

- 1° Loyer, mobilier et entretien des hôtels de préfecture et de sous-préfecture, du local nécessaire à la réunion du conseil départemental d'instruction publique et du bureau de l'inspecteur d'académie;
- 2° Casernement ordinaire des brigades de gendarmerie ;
- 3° Loyer, entretien, mobilier et menues dépenses des cours d'assises, tribunaux civils et tribunaux de commerce, et menues dépenses des justices de paix ;
- 4° Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury [...]

D'autres dispositions sont venues compléter ce texte :

- **Prisons**

Les prisons départementales durent s'adapter pour être en conformité avec la loi du 5 juin 1875 prescrivant le régime de l'emprisonnement individuel. Cette loi stipule que la reconstruction ou l'appropriation des prisons départementales ne peut avoir lieu qu'en vue de l'application de ce régime ; que les projets, plans et devis seront soumis à l'approbation du ministre de l'Intérieur et les travaux exécutés sous son contrôle ; que des subventions pourront être accordées par l'État, suivant les ressources du budget. En vertu de la loi du 4 février 1893 relative à la réforme des prisons pour courtes peines, les départements peuvent être exonérés d'une partie des charges qui leur sont imposées par la loi du 5 juin 1875 s'ils rétrocèdent de gré à gré à l'État la propriété de leurs maisons d'arrêt, de justice et de correction ; en outre toute maison d'arrêt, de justice ou de correction qui ne satisfait pas aux conditions indispensables d'hygiène, de moralité, de bon ordre ou de sécurité peut être déclassée comme établissement pénitentiaire, afin de mettre le département en demeure de faire procéder aux travaux d'appropriation ou de reconstructions prévus par la loi du 5 juin 1875. La loi de 1893 fixe également les procédures à suivre en cas de création d'une prison interdépartementale, et en cas d'emploi de la main-d'œuvre pénale pour la construction ou la transformation des prisons.

- **École normales et bureaux de l'inspection d'académie**

La loi du 9 août 1879 stipule que tout département doit être pourvu d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices ; que l'installation première et l'entretien annuel des écoles normales primaires, bâtiments et mobiliers, sont des dépenses obligatoires pour les départements ; que le ministre de l'Instruction publique peut accorder des subventions ; que les plans et devis des constructions ou des aménagements projetés doivent être soumis à l'approbation du ministre.

La loi du 19 juillet 1889 sur les dépenses ordinaires de l'Instruction primaire publique et les traitements du personnel de ce service met à la charge du département : l'entretien et, s'il y a lieu, la location des bâtiments des écoles normales ; l'entretien et le renouvellement du mobilier de ces écoles et du matériel d'enseignement ; le loyer et l'entretien du local et du mobilier destinés au service départemental de l'instruction publique ; les frais de bureau de l'inspecteur d'académie ; les imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'administration académique. Le décret du 29 janvier 1890 fixe la liste du matériel d'enseignement obligatoire dans les écoles normales.

- **Casernes de gendarmerie**

A dater du 1^{er} avril 1931, le casernement de la gendarmerie passa à la charge de l'État, en vertu de la loi de finance du 31 mars 1931 (art. 66). Les bâtiments départementaux étaient donc loués à l'administration de la Guerre. L'État devait prendre en charge le loyer des casernes et les réparations locatives. Les grosses réparations et les dépenses d'acquisition ou de construction étaient à la charge du Département. Il s'établissait en somme entre l'État et le Département les rapports ordinaires entre locataire et propriétaire.

2. – Le service des bâtiments départementaux de l'Aube

Dans l'Aube, les travaux sur les bâtiments départementaux relevaient depuis 1826 d'un architecte départemental, nommé par le ministre de l'Intérieur sur proposition du préfet, puis, à la suite du décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative, par le préfet lui-même. La circulaire d'application du décret, en date du 5 mai 1852, préconisait le choix, pour ce poste, d'anciens élèves des écoles des Beaux-Arts ou des architectes expérimentés. Comme un seul homme ne pouvait à la fois se livrer à son travail courant, s'occuper de l'étude et de la rédaction des projets, exercer une surveillance sur les édifices départementaux et diriger les travaux exécutés sur ceux-ci, le Conseil général de l'Aube décida en 1855 d'adjoindre à l'architecte un conducteur des travaux départementaux, pour que l'architecte pût donner tout son temps à l'administration. Cette organisation ne donna pas satisfaction. À la suite d'une dépense importante faite, sans autorisation préalable, par l'architecte départemental pour réparation à divers bâtiments départementaux, la commission des bâtiments lui rappela qu'il devait se conformer strictement aux règles de la comptabilité publique ; elle constatait en outre que l'architecte départemental, étant obligé de pourvoir à des besoins si divers dans tant de localités différentes, ne pouvait tout voir et était obligé de s'en rapporter aux entrepreneurs locaux, qui faisaient plus ou moins bien et se contentaient d'"absorber" les crédits mis à leur disposition.

Pour obvier à ces inconvénients, le Conseil général, après enquête préalable dans tous les départements pour connaître les différentes organisations existantes, adopta les résolutions suivantes dans sa séance du 5 mai 1886 :

- Supprimer la charge d'architecte départemental ;
- Confier à plusieurs architectes domiciliés dans le département – si possible un par arrondissement –, désignés par le préfet, les travaux de toute nature à faire aux bâtiments départementaux ;
- Créer à la préfecture de l'Aube un emploi spécial de vérificateur-comptable des bâtiments départementaux, dont la mission était : 1° de tenir les inventaires et de constater l'état des objets mobiliers, de vérifier les mémoires des travaux et fournitures, de tenir à jour l'état des plans des propriétés départementales ; 2° de tenir un registre spécial des mandats délivrés ; 3° de veiller à ce que les notes et mémoires soient fournis en temps utile pour être réglés dans l'année financière des acquisitions ou exécutions de travaux.

Le vérificateur-comptable était à la tête du service des bâtiments départementaux dont l'organisation et les compétences furent fixées par arrêté du préfet du 18 août 1886². En 1887, les attributions du vérificateur-comptable s'étendirent au service des impressions

² Voir en annexe l'article relatif aux compétences du service. Les délibération du 5 mai 1886 et l'arrêté du 18 août 1886 sont édités dans une brochure classée dans l'article 4 N 1.

départementales, comprenant la rédaction des devis, cahiers des charges, séries de prix, la vérification et le règlement des dépenses. Le service des bâtiments départementaux ne connut dès lors plus de modifications importantes.

Le service préparait les dossiers à présenter aux délibérations du Conseil général, qui tenait deux sessions ordinaires, en avril et en août et, si besoin, des sessions extraordinaires. Le Conseil général, pour préparer ses travaux et faciliter ses délibérations, se divisait en quatre commissions, auxquelles était renvoyé l'examen des affaires. L'une d'elle, la commission des bâtiments, était chargée d'examiner tout ce qui concernait la construction, les réparations et l'entretien des édifices départementaux, ainsi que le mobilier départemental. Les archives de cette commission ne nous sont pas parvenues, à l'exception d'un unique registre de délibérations qui se trouvait dans les versements du service des bâtiments départementaux³.

3. – Les bâtiments départementaux de l'Aube

3. 1. – Préfecture

La préfecture fut installée dans les bâtiments de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains construits entre 1778 et 1781. Elle subit un premier incendie en 1870 et un second en 1892, à la veille du second tour d'un scrutin municipal. Le préfet s'installa au n° 24 de la rue Victor-Hugo, dans un immeuble loué à la famille Buxtorf. Le Conseil général choisit en 1894 le projet de restauration présenté par l'architecte Brouard. Les travaux étaient assez avancés en 1896 pour que l'assemblée pût tenir sa session dans les locaux restaurés. La nécessité d'agrandir les locaux se fit rapidement sentir, et plusieurs projets furent envisagés. Les travaux seraient engagés en 1955 et achevés en 1957.

3. 2. – Sous-préfectures

Les bâtiments destinés à recevoir les sous-préfectures d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine furent vendus au Département par des particuliers, respectivement en 1823, 1826 et 1856. La sous-préfecture de Bar-sur-Aube s'installa en 1823 dans des bâtiments vendus par la mairie. Par décrets des 3 et 10 septembre 1926, les sous-préfectures d'Arcis-sur-Aube et Bar-sur-Seine furent supprimées. Le mobilier fut vendu ou transféré dans d'autres bâtiments départementaux. Les bâtiments eux-mêmes furent alors loués pendant quelque temps. La mairie de Bar-sur-Aube racheta finalement les locaux de la sous-préfecture en 1933 pour y transférer l'école primaire communale de garçons, et la mairie d'Arcis-sur-Aube fit de même, en 1936, pour l'aménagement de locaux scolaires.

La porte monumentale sur rue de la sous-préfecture de Bar-sur-Aube, vantaux compris, a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts du 18 mars 1930.

³ Il a été coté avec la reste du fonds du service des bâtiments départementaux (4 N 12)

3. 3. – Palais de justice

Le tribunal de première instance d'Arcis-sur-Aube était d'abord installé dans une partie du couvent des cordeliers, bien national donné à l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube en exécution du décret impérial du 9 avril 1811. Le Département loua par la suite une maison à un particulier puis acquit un bâtiment. À Bar-sur-Aube, le tribunal de première instance occupa différents locaux. Il siégeait à l'origine dans des bâtiments loués par la ville au Département, et qui subirent des dégâts importants en 1814. Le Département loua alors une maison à un particulier, puis occupa à nouveau des locaux loués par la ville. En 1866, le Département se rendit propriétaire d'un bâtiment acheté à un particulier, pour servir de palais de justice. Le tribunal de première instance de Bar-sur-Seine se tenait à l'origine dans des locaux de l'hôtel de ville loués au Département. Le Département acheta des terrains et fit construire un bâtiment spécifique, qui fut achevé en 1878. Le tribunal de première instance de Nogent-sur-Seine partageait des locaux avec la maison d'arrêt et la caserne de gendarmerie ; l'ensemble des bâtiments fut remis au Département par l'administration de la Guerre le 30 fructidor an XIII.

Les tribunaux de première instance des quatre arrondissements furent supprimés par le décret du 3 septembre 1926. Ceux de Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine furent réinstallés le 1^{er} octobre 1930 en vertu de la loi du 22 août 1929. Quant au palais de justice d'Arcis-sur-Aube, le Département, qui en restait propriétaire, le loua à des particuliers et à divers organismes.

La cour d'assises, les tribunaux civils et le tribunal de commerce de Troyes siégeaient à l'origine dans des locaux de l'hôtel de ville, loués au Département. Le Département envisagea en 1819 d'acheter une maison rue du Bois appartenant à M^{lle} Paillot, puis acheta en 1821 une maison à la veuve et aux héritiers de Claude Michaux, agent de change, au n° 27 de la rue du Bourg-Neuf (actuelle rue du Palais de justice). Des travaux importants furent engagés et un péristyle grec à colonnade fut plaqué sur la façade. L'édifice subit des dégâts importants à la suite d'un incendie en 1907. La construction du bâtiment actuel, s'ouvrant de l'autre côté, dans la rue du général de Gaulle, fut décidée en 1956 et réalisée entre 1967 et 1970. L'ancien édifice fut détruit en 1975, à l'exception du péristyle qui fut remonté en pleine campagne sur la route de Chaource.

Le tribunal de commerce fut installé en 1886 dans une partie d'un bel immeuble construit entre 1723 et 1727 par Jacques Camusat, au n° 10 de l'actuelle place Audiffred. En 1921, la chambre de commerce de Troyes se rendit acquéreur de l'immeuble, qu'elle occupa en partie et qu'elle occupe aujourd'hui encore. Des baux de location pour les locaux du tribunal de commerce furent alors conclus entre le Département et la chambre de commerce de Troyes. L'immeuble est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Par ailleurs, depuis l'an VIII et ce pour plusieurs années, les Départements ressortissant au tribunal d'appel établi à Paris durent contribuer au loyer, à l'entretien et aux réparations locatives des locaux du tribunal d'appel, à proportion de la somme à laquelle ils étaient imposés pour le traitement des juges.

3. 4. – Archives départementales

Les archives du département furent installées en 1853 dans un bâtiment neuf construit quai du comte Henri, sur l'emplacement de l'ancienne église des Jacobins. En raison du manque de place, il fallut créer des dépôts annexes. De 1909 à 1925, des archives furent entreposées dans l'immeuble départemental du 34, rue des Terrasses, à Troyes. L'aménagement de locaux d'archives dans l'ancien grand évêché en 1921 permit de vider le

dépôt de la rue des Terrasses et d'accueillir de nouveaux versements. En 1934, la chapelle de l'ancien grand séminaire fut aménagée pour constituer un dépôt annexe des archives départementales. Le regroupement des trois dépôts – "grandes archives", annexe de l'évêché et chapelle du grand séminaire – ne serait réalisé qu'en 1956, quand les archives s'installèrent dans l'ancienne Société générale de Bonneterie, 21 rue Étienne-Pédron, avant de déménager en 1988 dans un bâtiment neuf au 131 de la même rue.

Les deux lions qui étaient placés en sentinelle de chaque côté de la grande porte des archives départementales quai du comte Henri, œuvre du sculpteur troyen Valtat qui s'était inspiré des œuvres du sculpteur animalier Barye, datent de 1852. Restaurés en 1933, ils gardent aujourd'hui les portes de la préfecture.

3. 5. – Prisons

Une maison d'arrêt, de justice et de correction existait dans chaque arrondissement. Les prisons d'Arcis-sur-Aube et de Bar-sur-Seine furent reconstruites sur des terrains acquis respectivement en 1860 et 1861. Celle de Bar-sur-Aube fut aménagée dans des bâtiments acquis à un particulier en 1836. L'ensemble de bâtiments occupés par le tribunal, la maison d'arrêt et la caserne de Nogent-sur-Seine furent remis au Département le 30 fructidor an XIII. Quant à la prison de Troyes, elle occupe, aujourd'hui encore, l'ancienne maison religieuse des Cordeliers de la ville, remise au Département par le directeur des domaines du Département de l'Aube en 1811. Les travaux engagés en 1829 modifièrent une première fois les bâtiments, qui furent à nouveau reconstruits en 1879.

En application du décret du 3 septembre 1926, les maisons d'arrêt et de correction d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine furent totalement évacuées par les services pénitentiaires. Les locaux devenus vacants furent loués à des particuliers ou à des organismes. Le projet, en 1931, d'installer d'une auberge de jeunesse dans l'ancienne prison de Bar-sur-Seine fut longtemps discuté avant d'être abandonné, une propriété plus adaptée ayant été trouvée. Un dispensaire d'hygiène départemental fut installé en 1931 dans l'ancienne prison de Bar-sur-Aube.

3. 6. – Casernes de gendarmerie

- **Acquisition progressive ou construction par le Département des bâtiments servant au casernement**

En conséquence de la circulaire du 19 thermidor an XIII⁴, le commissaire des guerres dans l'Aube et le garde du génie représentant le capitaine du génie en chef dans les départements de la Marne et de l'Aube, fit la remise au préfet de l'Aube des casernes d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Brienne, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Troyes et Vendeuvre-sur-Barse.

Pour le casernement des autres gendarmeries, le Département louait des bâtiments, le plus souvent à des particuliers, parfois à la mairie. Il se rendit progressivement acquéreur des bâtiments qu'il louait, ou d'autres bâtiments, selon la chronologie suivante : Mussy-sur-Seine (1818), Villenauxe (1822), Estissac (1824), Bar-sur-Seine (1833), Chaource (1836), Les Riceys (1853), Chavanges (1858), Ramerupt (avant 1886), Soullaines (1903), Lusigny-sur-Barse (1908), Ervy-le-Châtel (1911), Clairvaux (1912), Payns (1913), Éguilly-sous-Bois

⁴ Voir p. 1.

et Piney (1920), Marcilly-le-Hayer (1921), Essoyes (1922), Aix-en-Othe (1923) et Bouilly (1926). Les casernes de Coussegrey et de Sainte-Savine, qui n'eurent qu'une existence limitée dans le temps, ne furent pas acquises par le Département.

Le plus souvent, les gendarmeries occupaient des bâtiments déjà existants, mais il arriva également que des bâtiments spécifiques fussent construits. À Ervy-le-Châtel, la caserne fut construite par la mairie de 1833 à 1835, et cédée par la suite au Département. Le Département acquit des parcelles à divers propriétaires en 1850 pour construire une nouvelle caserne à Romilly-sur-Seine et il fit construire une caserne à Mailly-le-Camp de 1908 à 1912.

- **Les travaux**

Des travaux d'aménagement étaient nécessaires dans les bâtiments qui n'étaient pas conçus à l'origine pour le casernement ; à Payns par exemple, les gendarmes occupaient un ancien moulin. Des bâtiments voisins étaient parfois acquis pour l'agrandissement du casernement : achat de deux maisons à la mairie de Mussy en 1830 plus une maison à des particuliers en 1856 ; achat du bâtiment voisin de la caserne de Ramerupt en 1912. Des travaux importants furent engagés à Arcis-sur-Aube, Mussy-sur-Seine et Plancy quand il fallut assurer l'exécution de la loi du 22 juillet 1921 portant conversion en brigade à cinq hommes des brigades à pied à quatre unités. À la caserne de Troyes, les travaux les plus importants eurent lieu en 1937-1939, quand l'administration de la Guerre augmenta l'effectif de 11 unités.

- **Situation des casernes de gendarmerie du département**

Le nombre et la localisation des casernes ne connut que peu de changements. Il existait jusqu'en 1844 une brigade à Saint-Mards-en-Othe, qui fut transférée à cette date à Villenauxe, tandis que la brigade à cheval de Villenauxe était transférée à Bouilly. La gendarmerie d'Outre-Aube déménagea de ce hameau en 1891 pour s'installer à proximité immédiate, à Clairvaux. Un poste provisoire de gendarmerie avait été installé au camp de Mailly en 1902, pour surveiller la population nombreuse travaillant à l'installation du camp et assurer la sécurité pendant les manœuvres militaires ; le poste provisoire devint définitif et une caserne fut construite. La caserne de Coussegrey fut transférée en 1932 à Sainte-Savine. Les gendarmes logés à Sainte-Savine à partir de 1932 rejoignirent Troyes en 1939, à la fin des travaux d'agrandissement de la caserne.

3. 7. – Écoles normales

- **École normale d'instituteurs, à Troyes**

Ouverte en 1834 dans un local situé place Saint-Nizier à Troyes, l'école normale s'installa en 1845 rue du faubourg Saint-Jacques (actuelle avenue du 1^{er} mai), dans un immeuble acheté à un particulier. Le Conseil général décida en 1881 de l'agrandir, afin de l'aménager pour 60 élèves. L'importance des besoins auxquels on croyait avoir à satisfaire entraîna le Conseil général à l'idée d'une reconstruction totale sur un nouveau terrain. Il se décida cependant en 1882 pour la restauration et l'agrandissement des locaux existants. Des terrains voisins furent acquis en 1882 et 1883. Un premier avant-projet de construction fut établi en 1885, mais les observations du ministère de l'Instruction publique en retardèrent l'adoption. L'Etat limitant sa subvention, un projet plus modeste, pour 40 élèves, fut demandé

à l'architecte Brouard en 1888. Le projet définitif (pour 36 élèves) fut retenu en 1891 et les travaux adjugés en 1892.

Le nombre des élèves s'étant accru, le Conseil général examina en 1909 le projet de transfert de l'école normale dans les locaux de l'ancien grand séminaire. Il préféra cependant en 1912 envisager la reconstruction de l'école sur son emplacement, étendu à des terrains voisins. La guerre empêcha la réalisation des travaux. Les locaux furent occupés par le service de santé. En 1919, des terrains furent achetés, mais seuls des travaux de réparations furent entrepris, en 1921. Devant la faiblesse du recrutement et la situation matérielle de l'établissement, il fut envisagé un temps de le supprimer et de le fusionner avec l'école normale d'instituteurs de Chaumont. Le Conseil général décida en 1926 d'entreprendre les travaux d'agrandissement prévus depuis 1912 ; ils furent adjugés en 1927 et achevés en 1931. L'Ecole fut à nouveau occupée en 1939 par le service de santé et par un hôpital complémentaire, tandis que les cours étaient dispensés aux futurs instituteurs dans les locaux de l'école normale d'institutrices de Sainte-Savine. Supprimée en 1941, l'école rouvrit en 1945, mais dans les locaux de l'école normale d'institutrices, les normaliennes de l'Aube étant accueillies dans la Haute-Marne. Les bâtiments ayant été endommagés pendant la guerre, l'école d'instituteurs fut reconstruite en 1957 sur le terrain des Hauts-Clos, au n° 6 de l'avenue des Lombards. C'est aujourd'hui le centre de Troyes de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Reims, qui abrite dans son périmètre le musée aubois de l'histoire de l'éducation.

- **École normale d'institutrices, à Sainte-Savine**

L'école normale d'institutrices, construite sur des terrains achetés à Sainte-Savine, près de Troyes, fut achevée en 1881. Des travaux d'agrandissement et d'installation du chauffage central furent votés en 1907, adjugés en 1908 et achevés en 1913. Pendant la première guerre mondiale, les locaux furent occupés par le service de santé de la 20^e région. Supprimée en 1941, l'école rétablie après la guerre fut réunie à l'école normale de Haute-Marne, avant de réintégrer en 1947 ses locaux, qui furent restaurés et agrandis entre 1953 et 1955.

3. 8. – Anciens biens diocésains

Les lois du 9 décembre 1905, 2 janvier 1907 et 13 avril 1908 achevèrent le mouvement de séparation de l'Église et de l'État entamé par la Révolution. Le Département de l'Aube se retrouva propriétaire de l'évêché, du grand séminaire et d'autre propriétés ayant appartenu aux établissements publics du culte ayant leur siège dans le département.

- **Ancien évêché**

Les bâtiments de l'évêché de Troyes, mis à la disposition de la nation par les lois révolutionnaires, demeurèrent propriété de l'État. L'article 12 de la loi du 9 décembre 1905 confirma les droits de l'État, qui rentra effectivement en possession des bâtiments, en vertu de l'article 1^{er} de la loi du 2 janvier 1907 qui mit fin à la jouissance concédée aux titulaires successifs de l'évêché. Le bâtiment fut cédé au Département en 1917 à la demande du Conseil général qui souhaitait y installer divers services de la préfecture ainsi qu'un dépôt annexe des archives départementales.

Le dépôt des archives fut effectivement installé en 1921, et le transfert des documents qui se trouvaient dans une autre annexe des archives, au 34, rue des Terrasses à Troyes⁵, fut

⁵ Voir p. 9.

achevé en 1925. Divers services furent installés dans les locaux de l'ancien évêché, notamment les bureaux de l'agent voyer d'arrondissement de Troyes, l'inspection académique (1918), l'administration des Ponts-et-Chaussées (de 1922 à 1931), l'inspection de l'Assistance publique (1925), le dispensaire départemental d'hygiène sociale et de préservation anti-tuberculeuse (1929), le service vicinal (1931), l'office départemental des mutilés, combattants, victimes de guerre et pupilles de la nation (1935), l'inspection départementale du travail (1937). L'évêché est aujourd'hui occupé par le musée d'art moderne et par le service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP) de l'Aube.

Les deux ailes de l'évêché ainsi que la porte du XVI^e siècle existant dans le mur à droite du passage d'entrée de la cour ont été classées monuments historiques par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts en date du 10 février 1909.

- **Ancien grand séminaire**

Le grand séminaire, rue de l'Isle à Troyes, fut concédé à la ville de Troyes par décret du 6 juillet 1810 et affecté au logement des militaires. Le 27 janvier 1815, le ministre de la Guerre, se fondant sur ce que le grand séminaire avait cessé d'être indispensable pour le service de la garnison, décida par simple arrêté qu'il serait rendu à l'évêque. Le conseil municipal de Troyes protesta et une très longue controverse s'engagea. Pour mettre un terme à la contestation entre le ministre des Cultes et la ville de Troyes, il fut convenu en 1843 l'échange suivant : la ville renonçait au séminaire au profit de l'Etat ; en échange l'Etat cédait à la ville la caserne de l'Oratoire et s'engageait à verser cent cinquante mille francs pour aider à aménager une caserne d'infanterie sur cet emplacement. En 1910, l'État céda l'ancien grand séminaire au Département de l'Aube pour la somme de vingt mille francs.

Le Conseil général envisagea d'y installer l'école normale d'instituteurs de Troyes, puis l'hospice départemental des vieillards. Pendant la première guerre mondiale, les locaux furent occupés par l'hôpital complémentaire n° 8. Le projet d'hospice départemental réapparut après la guerre, pour être finalement abandonné. Les locaux furent loués au service des contributions indirectes en 1922, au ministère des Pensions en 1931. En 1934 la chapelle de l'ancien grand séminaire fut aménagée pour constituer un dépôt annexe des archives départementales.

- **Immeuble départemental du 9, rue Girardon, à Troyes**

Attribué au Département par décret du 6 janvier 1912, l'immeuble situé 9, rue Girardon à Troyes fut loué à des particuliers, et occupé partiellement, de 1913 à 1921, par le dépôt des layettes et vêtements des pupilles de l'Assistance publique (ensuite installé dans un local de l'ancien évêché)

- **Immeuble départemental du 12, rue Charles Dutreix, à Troyes**

L'immeuble du 12, rue Charles Dutreix à Troyes, attribué au Département par décret du 6 janvier 1912, fut loué à des particuliers. Le Conseil général décida en 1927 de le vendre à l'office public départemental d'habitation à bon marché.

- **Immeuble départemental du 34, rue des Terrasses, à Troyes**

L'immeuble qui servait de siège à la caisse de secours pour prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Troyes fut définitivement attribuée au Département par décret du 3 avril 1912. Dès 1909, le Conseil général projetait d'y aménager un hospice de vieillards et, dans la

chapelle, un dépôt annexe des archives départementales. Des archives furent effectivement entreposées au 34, rue des Terrasses, mais le projet d'hospice fut abandonné. Les locaux furent mis à disposition de l'école ménagère agricole de l'Aube en 1913. Pendant la guerre, ils furent partiellement occupé par un hôpital. En 1916, le Conseil général projetait d'installer dans les locaux le dépôt départemental des enfants assistés ainsi que les bureaux de l'inspection de l'Assistance publique. Finalement, ce fut l'école ménagère qui se réinstalla dans les locaux. Une partie fut occupée à partir de 1921 par le service de la "goutte de lait" (fourniture de lait pasteurisé pour les nourrissons) et une station de sélection de semences. Par la suite, en 1936, les locaux affectés à cette station de sélection furent attribués à la ville de Troyes dans le but d'y aménager une école urbaine d'enseignement ménager.

- **Propriété de Sainte-Scholastique, à Rosières**

La propriété de Sainte-Scholastique à Rosières, comprenant une maison et des terres, et qui appartenait au grand séminaire de Troyes, fut mise sous séquestre par arrêté préfectoral du 13 décembre 1906 et attribuée au Département de l'Aube par décret du 6 janvier 1912. Des réfugiés furent admis à s'y installer en 1914. Les bâtiments furent occupés par l'œuvre "La Maison des pupilles de la nation" (1919-1922) puis, jusqu'en 1923, par la colonie scolaire "Le grand air". Ils furent par la suite loués à des particuliers, et, de 1931 à 1936, à l'office agricole de l'Aube.

3. 9. – Autres bâtiments

Un laboratoire de chimie départemental était installé au n° 87 de la rue Thiers. En 1892 il n'effectuait plus d'analyses, en raison de la suppression du poste d'ingénieur des mines à Troyes. Le bâtiment fut un temps occupé par le service vicinal puis par le professeur départemental d'agriculture de l'Aube, avant de recevoir un nouveau laboratoire départemental. Un dispensaire départemental d'hygiène sociale était installé à Bar-sur-Aube, dans l'ancienne prison, et un autre fut construit à Romilly-sur-Seine entre 1929 et 1931. La construction, l'aménagement et le fonctionnement d'un sanatorium pour femmes à Bergesserin (Saône-et-Loire) furent assurés par une entente interdépartementale de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne ; le sanatorium fut mis à la disposition du service militaire de santé au début de la seconde guerre mondiale. Enfin, le service des bâtiments départementaux possédait dans ses dossiers toute une série de plans du centre hospitalier de Troyes, situé aux Hauts-Clos ; le Département, sans en être propriétaire, participa au financement des travaux, qui commencèrent en 1932, s'interrompirent en 1939 pour être repris en 1947 et achevés en 1961⁶.

⁶ *Centre hospitalier de Troyes : hôpital des Hauts-Clos*, Bar-sur-Aube, 1961, 98 p.

4. –Méthode de classement et contenu des dossiers

Le fonds a été divisé en onze parties : la première est consacrée à l'organisation et au fonctionnement du service des bâtiments départementaux, la deuxième aux affaires générales, et les neuf suivantes aux différents types de bâtiments. Pour ces dernières, les dossiers relatifs à plusieurs édifices ou à l'ensemble des édifices d'un même type ont été placés en têtes, sous l'intitulé "Affaires générales". Dans la deuxième partie ont été regroupés les dossiers concernant l'ensemble des bâtiments ou plusieurs bâtiments de types différents. Comme le règlement de 1886 prévoyait de confier à plusieurs architectes domiciliés dans le département, si possible un par arrondissement, les travaux à exécuter, il existe également à partir de cette date des dossiers par arrondissement, essentiellement constitués de correspondances avec les architectes d'arrondissement.

Pour chaque édifice, les dossiers sont classés par ordre chronologique. À l'exception des inventaires du mobilier classés à part, les documents relatifs au mobiliers et ceux relatifs aux bâtiments n'ont pas été séparés, car il arrivait fréquemment qu'un même dossier fût consacré à la fois aux bâtiments et au mobilier. Les prisons et les casernes de gendarmerie de contenaient pas de mobilier départemental.

En général, un dossier comprend, dans une chemise portant la date de la session du Conseil général à laquelle l'affaire a été portée, le rapport du vérificateur-comptable, celui du préfet et les délibérations du Conseil général, ainsi que les pièces relatives à l'exécution de la décision du Conseil général.

L'élimination, très limitée, a porté sur les doubles, les registres d'inventaires du mobilier non utilisés, les bons, mandats, quittances et factures pour menues dépenses quand ces pièces ne se trouvaient pas dans des dossiers déjà constitués.

Voici les principaux documents figurant dans les dossiers, selon la nature des opérations :

- **Propriétés immobilières**

- Acquisition : plan des lieux, état parcellaire, rapport descriptif et estimatif du vérificateur-comptable, documents relatifs à la déclaration d'utilité publique en cas d'expropriation, acte d'acquisition passé par devant notaire ou sous seing privé.
- Aliénation : plan des lieux, état parcellaire, rapport descriptif et estimatif du vérificateur-comptable, documents relatifs à l'adjudication le cas échéant, acte de vente.
- Construction : plan de la propriété départementale et rapport du vérificateur-comptable, rapport du chef de service intéressé à la construction projetée, programme des travaux à exécuter, devis estimatif des dépenses à faire, cahier des charges, clauses et conditions imposées à l'entrepreneur, avant-projet dressé par l'architecte, rapport du jury en cas de mise au concours.
- Entretien : rapport annuel sommaire des chefs de service sur l'état des bâtiments qu'ils occupent, visé par le vérificateur-comptable et transmis au préfet, devis des travaux dont l'exécution est prise en considération par le Conseil général, série de prix, cahier des charges.
- Location d'immeuble : plan dressé par le vérificateur-comptable, état des travaux d'aménagement ou de réparations à exécuter, acte passé avec le propriétaire, état des lieux.
- Exécution des travaux aux bâtiments : documents relatifs à l'adjudication publique (affiches, soumissions, procès-verbal, cautionnement fourni par les adjudicataires), mandats en cas de

travaux exécutés en régie, procès-verbal de réception des travaux, bons détachés du livre à souche pour des travaux de menu entretien.

- **Mobilier**

- Entretien et acquisition : rapport sommaire sur l'état général du mobilier, rédigé par les chefs de service occupant les bâtiments, visé par le vérificateur-comptable, estimation établie par le vérificateur-comptable et soumise au préfet et au Conseil général, factures, bons détachés du livre pour des faibles dépenses de fournitures.
- Récolement : convocations, procès-verbaux de récolement du mobilier.
- Vente : documents relatifs à la réforme des objets et à leur vente par adjudication.

Les inventaires du mobilier sont subdivisés en autant de sections qu'il y a d'emplacements dans les bâtiments, avec la mention du numéro d'ordre de l'objet, de sa désignation, de sa description, de sa date et de son prix d'acquisition, de son état après chaque récolement, des modifications ou déplacements effectués par la suite. Les dates extrêmes indiquées pour un inventaire représentent la date de rédaction et la date des derniers ajouts. Chaque inventaire était rédigé en double exemplaire, l'un des exemplaires étant destiné à l'usufruitier

Dans son ensemble, la sous-série 4 N compte 228 articles tous communicables immédiatement et occupe 12 m linéaires.

La sous-série 4 N est la source privilégiée pour l'étude des bâtiments du Département, notamment entre 1886 et 1940. Il subsiste généralement assez peu de documents antérieurs à la réorganisation du service, mais pour certains édifices, comme le palais de justice de Troyes ou la prison de Bar-sur-Seine, il existe des séries continues de dossiers depuis le tout début du XIX^e siècle. Le grand nombre de plans qui figurent dans les dossiers, pour la quasi-totalité des édifices, permet d'avoir une image précise des transformations qu'ils ont subies.

Ces archives permettent de connaître le sort réservé au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle à quelques monuments anciens : à Arcis-sur-Aube, le couvent des cordeliers ; à Troyes, l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains, l'évêché, le grand séminaire, le couvent des cordeliers et l'hôtel Camusat. Elles nous renseignent sur les solutions architecturales apportées à la réalisation d'édifices particuliers tels que les prisons, qu'il fallut aménager en prisons cellulaires pour les adapter au régime de l'enfermement individuel. Outre le témoignage qu'elles apportent sur l'administration qui les a produites, elles nous documentent sur les conséquences de la séparation des Églises et de l'État et sur celles de la réorganisation administrative de 1926. Elles intéressent enfin les historiens des deux guerres mondiales.

BIBLIOGRAPHIE

1. – Généralités

- C. FICHOT, *Statistique monumentale du département de l'Aube* [en fait : Troyes et son arrondissement], Paris / Troyes, 1888-1900, 4 t. ; 494, 562, 558 et 547 p. ; réimpr., Saint-Julien, 1980.
- A. ROSEROT, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, éd. par J. Roserot de Melin, Langres / Troyes / Angers, 1942-1948, 4 t., 183 et 1876 p. [l'article consacré à Troyes a été réédité, augmenté de planches hors-texte : A. ROSEROT, *Troyes : son histoire, ses monuments des origines à 1790*, Troyes, 1948, 146 p.]⁷

2. – Bâtiments départementaux situés à Troyes et à Sainte-Savine

• Ouvrage portant sur plusieurs bâtiments

- G. GROLEY, *L'héritage troyen du XIX^e siècle*, Troyes, 1984-1986, 2 t., 232 et 241 p. [t. 1 : archives départementales, p. 38-43 ; palais de justice, p. 136-137 ; préfecture, p. 216-223].
- A. MORIN, *Topographie historique de la ville de Troyes (intra-muros) : délimitation des paroisses du XIII^e siècle à nos jours ; dictionnaire des rues et des maisons de la tête du "Bouchon de Champagne"*, Troyes, 1994, 146 p. [couvent des cordeliers, p. 81-83 ; grand séminaire, p. 91]

• Préfecture

- C. ARPIN, « Troyes s'enrichit d'un hôtel de préfecture moderne sans rien perdre de son ancienne façade », *La vie en Champagne*, n° 52, décembre 1957, p. 6-10.
- A. BABEAU, « La reconstruction de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes et la préfecture de l'Aube », *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube*, 1901, 2^e partie, p. 25-50.
- E. GUR, « L'ancien quartier du palais des comtes de Champagne et le quartier actuel de la préfecture à Troyes », *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. 100, 1943-1945 [paru en 1946], p. 225-238.
- L. MORIN, *La place de la préfecture à travers les siècles*, Troyes, 1912 (extrait de l'*Almanach du « Petit troyen »*), 17 p.
- La préfecture de l'Aube*, Troyes, 1958, 36 p.
- « La préfecture de l'Aube au lendemain de l'incendie de 1892 », *La vie en Champagne*, n° 217, décembre 1972, p. 42.
- « La préfecture rénovée », *La vie en Champagne*, n° 53, janvier 1958, p. 11-26.

⁷ Ce dictionnaire est utile pour connaître le passé des bâtiments anciens réemployés par le Département.

- **Palais de justice de Troyes**

J.-M. ROGER, « Le palais de justice de Troyes », *La commission*, n° 42, 1979, p. 2078-2081.

- **Tribunal de commerce**

G. BABEAU, « L'hôtel de la chambre de commerce », *La vie en Champagne*, n° 21, février 1955, p. 8.

La chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube (1817-1967), Troyes, 1967, 100 p.

A. MORIN, « Avant la chambre de commerce », *La vie en Champagne*, n° 155, avril 1967, p. 4-6.

S. MORISSEAU, « La chambre de commerce de Troyes », *La vie en Champagne*, n° 155, avril 1967, p. 6-15.

- **Archives départementales**

F. ANDRE, J.-J. VERNIER et P. PIETRESSON DE SAINT-AUBIN, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Aube. Archives ecclésiastiques : série G (clergé séculier)*, t. 3, Troyes, 1930, 344 p. [introduction par P. Piétresson de Saint-Aubin, p. I-LXXXVI].

G. BERNARD, *Guide des archives départementales de l'Aube*, Troyes, 1967, 227 p. [p. 5-18].

« Les grands réalisations départementales : les archives », *La vie en Champagne*, n°56, avril 1958, p. 9-11.

- **Prison de Troyes**

A. BABEAU, « L'ancien couvent des cordeliers de Troyes », *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube*, 1902, 2^e partie, , p. 21-44.

C. FINOT, « Le couvent des cordeliers de Troyes », dans *La vie en Champagne*, nouv. série, n° 2, avril-juin 1995, p. 5-11.

- **École normale d'instituteurs**

H. DIOT, « L'école normale d'instituteurs de Troyes de 1890 à 1929 », *Mémoires de la société académique du département de l'Aube*, t. 111, 1982-1983 [paru en 1984], p. 21-40.

P. GRANDGEORGES et H. TERRE, « La nouvelle école normale de garçons », *La vie en Champagne*, n° 73, novembre 1959, p. 11-14.

E. LAIGNEAU, *Monographie de l'école normale primaire d'instituteurs de Troyes (Aube)*, Troyes, 1897, 137 p.

A. THEVENOT, « Notice sur l'école normale primaire de Troyes », *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube*, 1878, 2^e partie, p. 77-90.

- **École normale d'institutrices, à Sainte-Savine**

« L'école normale de jeunes filles est rénovée, agrandie... », *La vie en Champagne*, n°56, avril 1958, p. 12.

- **Ancien évêché de Troyes**

S. MORISSEAU, « Ancien évêché de Troyes, bâtiments des XVI^e et XVII^e siècles : découverte d'une baie romane dans le mur sud de l'escalier monumental du XVII^e siècle », *La vie en Champagne*, n° 307, février 1981, p. 3-5.

Le musée d'art moderne de Troyes, Bar-sur-Aube, 1983, 24 p.

A. PREVOST, « Le palais épiscopal de Troyes », *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube*, 1906, 2^e partie, p. 3-25.

J.-M. ROGER, « Note sur la construction du palais épiscopal de Troyes à l'époque romane », *La vie en Champagne*, n° 341, mars 1984, p. 11-13.

3. – Bâtiments départementaux de Mailly-le-Camp et Arcis-sur-Aube

A. ROBERT et A. THEVENOT, *Guide du camp de Mailly, de la ville d'Arcis-sur-Aube et des communes limitrophes du camp*, Arcis-sur-Aube, s. d., 112 p. [caserne de gendarmerie de Mailly, p. 39 ; palais de justice, caserne de gendarmerie et prison d'Arcis-sur-Aube, p. 89-90]

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

1. – Aux archives départementales de l'Aube

- **Série J : documents entrés par voie extraordinaire (achats, dons, dépôts)**

Sous-Série 26 J : grand séminaire (XVIII^e s. - 1905)

Les documents de la sous-série 26 J (25 articles) concernent essentiellement les bâtiments du grand séminaire, et viennent donc compléter, avec ceux qui se trouvent dans la série V signalés ci-dessous, les dossiers relatifs au grand séminaire dans la sous-série 4 N.

- **Série N : administration et comptabilité départementales (1800-1940)**

Les sous-séries 1 N et 3 N complètent très utilement les dossiers de la sous-série 4 N, notamment pour le XIX^e siècle, le fonds du service des bâtiments départementaux étant pauvre en documents antérieurs à 1880.

Sous-Série 1 N : Conseil général du département et commission départementale

Dans la collection chronologique des délibérations du Conseil général sont évoqués tous les dossiers présentés lors des sessions, avec les débats auxquels ils ont donné lieu. Les sessions s'ouvraient par un rapport du préfet, dans lequel figurait toujours un chapitre sur la situation des bâtiments départementaux. Les dossiers des sessions présentent moins d'intérêt ; il n'y figure que très peu de dossiers concernant les bâtiments départementaux, ceux-ci étant normalement remis au service qui en avait la charge.

- | | |
|-------------|--|
| 1 N 8-191 | Procès-verbaux des délibérations du Conseil général et rapports du préfet, an III-1940 |
| 1 N 192-399 | Dossiers des sessions, an VIII-1940 |
| 1 N 410 | Dossier thématique : menues dépenses des tribunaux civils de 1 ^e instance, du tribunal de commerce de Troyes et des justices de paix, 1913-1940 |

Sous-Série 3 N : comptabilité générale du Département

Le chercheur trouvera dans la sous-série 3 N, quand elle sera classée et pourvue d'un instrument de recherches, les pièces justificatives des dépenses relatives aux bâtiments départementaux (factures, mémoires des travaux exécutés, mais aussi correspondances).

- **Série T : enseignement, affaires culturelles, sports (1800-1940)**

Dans les archives des écoles normales, le chercheur trouvera des documents relatifs à leur mobilier et à leurs bâtiments, notamment dans les registres de délibérations du conseil d'administration. Des documents sur ceux des bâtiments départementaux qui sont monuments historiques sont également à chercher dans la série T, pour laquelle la collecte, le classement et la rédaction des inventaires ne sont pas achevés.

Sous-Série 3 T : archives

- | | |
|-----------|--|
| 3 T 54-57 | Bâtiments des archives, an VII-1956 |
| 3 T 154 | Photographies du dépôt du quai du comte Henri, des anciennes annexes du dépôt de la rue Étienne-Pétron, prises vers 1956 |

- **Série V : cultes (1800-1940)**

Pour la période concordataire, la documentation relative aux édifices diocésains devenus bâtiments départementaux suite aux lois de séparation des Églises et de l'État se trouvent dans la série V :

Culte catholique. Période concordataire

- | | |
|-----------|---|
| V 111-127 | Affaires générales, architectes et inspecteurs des édifices diocésains, dépenses diocésaines, an XII-1904 |
| V 150-156 | Évêché, 1812-1888 |
| V 161-179 | Séminaires, an IX-1889 |

Séparation des Églises et de l'État

- | | |
|-----------|----------------------------------|
| V 475-504 | Application de la loi, 1905-1909 |
| V 517-518 | Édifices diocésains, 1905-1906 |

- **Série W : archives publiques postérieures au 10 juillet 1940**

Les versements les plus récents du service des bâtiments départementaux et de l'actuelle direction du patrimoine du Conseil général se trouvent dans la série continue provisoire (SC) et dans la série W. La série SC, propre à l'Aube, ne fait pas partie du cadre de classement réglementaire des archives départementales. Elle est constituée des versements d'archives effectués entre 1916 et 1985, en attente de réintégration dans les séries modernes (archives antérieures à 1940) ou dans la série W (archives postérieures à 1940). Pour le service des bâtiments départementaux, les documents antérieurs à 1940 qui s'y trouvaient ont été reclassés dans la sous-série 4 N ; la sous-série 99 W provient du reclassement d'un versement du service jadis coté en série continue en vue d'isoler les pièces postérieures à 1940 ; enfin, les sous-séries 1049 W et 1164 W constituent les plus récents versements du service.

- | | |
|----------------|-------------------------|
| SC 41546-41676 | Comptabilité, 1941-1960 |
| SC 51983-52068 | Comptabilité, 1941-1972 |

99 W 1-14	Casernes de gendarmerie, 1941-1956
1049 W 1-105	Tous bâtiments, 1941-1976
1164 W	Manufacture d'art chrétien de Vendeuvre-sur-Barse ⁸ : photographies, 1979

- **Série Z : sous-préfectures (1800-1940)**

Dans les fonds des sous-préfectures se trouvent des documents relatifs aux bâtiments et au mobilier des sous-préfectures et aux bâtiments départementaux de leur arrondissement. Le reclassement dans la série Z des documents classés provisoirement en série continue (SC) n'étant pas achevé, la recherche n'est pas aisée. Signalons les documents suivants :

Arcis-sur-Aube

SC 16111	Correspondance du sous-préfet avec le préfet, l'architecte départemental et le service des bâtiments départementaux, relative aux bâtiments départementaux de l'arrondissement, 1815-1890
----------	---

Nogent-sur-Seine

SC 22975	Inventaire du mobilier, 1886- 1946 ⁹
SC 22976	Mitoyenneté du jardin de la sous-préfecture, 1900-1930

Le chercheur pourra également consulter avec profit les fichiers de la sous-série Fi et ceux des plans figurant dans les autres séries des archives départementales de l'Aube.

2. – Aux Archives nationales

L'essentiel des sources complémentaires sur les bâtiments départementaux de l'Aube conservées aux Archives nationales se trouve dans la série F, qui regroupe les versements des ministères et des administrations qui en dépendent, de 1789 à 1940.

- **Sous-Série F² : administration départementale**

F ² I 1163	Mobilier des bâtiments départementaux (an VII-1840), dont : département de l'Aube
-----------------------	---

- **Sous-Série F¹³ : bâtiments civils**

F ¹³ 791-836	Casernement de la gendarmerie dans les départements, 1814-1837
F ¹³ 1516-1939	Bâtiments des départements, 1791-1830

⁸ Acquisée en 1975 par le Département.

⁹ Double de l'inventaire qui figure dans sous la cote 4 N 55, mais tenu à jour plus longtemps.

- **Sous-Série F¹⁶: prisons**

F¹⁶ 615-830 Prisons des départements, 1789-1811

SOMMAIRE

4 N 1-8	Organisation et fonctionnement du service des bâtiments départementaux
4 N 9-33	Affaires générales
4 N 34-85	Préfecture
4 N 86-101	Sous-préfectures
4 N 102-126	Palais de justice
4 N 127-140	Prisons
4 N 141-179	Casernes de gendarmerie
4 N 180-183	Archives départementales
4 N 184-203	Écoles normales
4 N 204-217	Anciens biens diocésains
4 N 218-228	Autres bâtiments

FONDS DU SERVICE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Les astérisques signalent les articles composés d'un ou plusieurs registres.

Organisation et fonctionnement du service des bâtiments départementaux

Organisation

4 N 1 Service de l'architecte départemental, projet de réorganisation du service : règlement, correspondance, questionnaire d'enquête, affiche, programme de concours, rapport.

1885-1935

4 N 2 Service des bâtiments départementaux de l'Aube : réponse à des demandes sur l'organisation

1882, 1914-1938

Personnel

4 N 3 Gestion des architectes départementaux, architectes d'arrondissement, conducteurs de travaux départementaux, vérificateurs comptables : état des honoraires, ordonnance, rapport, avis, correspondance.

1825-1937

Comptabilité

4 N 4 Etat des dépenses acquittées par le Département pour les bâtiments : comptes, état financier, budget.

1868-1936

4 N 5-8 Certificats de paiements délivrés : registre annuel.

1921-1940

5*. 1921-1925

6*. 1926-1929

7*. 1930-1933

8*. 1934-1936, 1940

Affaires générales

- 4 N 9* Titres de propriété des bâtiments départementaux : copie.
1898
- 4 N 10 Bâtiments départementaux : rapport de l'architecte départemental et du vérificateur-comptable au préfet, clauses, budget.
1852-1892
- 4 N 11 Dossiers présentés aux sessions du Conseil général : liste, correspondance.
1893-1930
- 4 N 12* Commission des bâtiments du Conseil général : registre des délibérations.
1897
- 4 N 13-16 Assurances.
1865-1934
13. Valeur des bâtiments départementaux, pour l'assurance contre l'incendie : estimation.
1865
14. Dommages causés à la préfecture par l'incendie du 5 novembre 1870 : estimation.
1870-1871
15. Dossiers présentés aux sessions du Conseil général, 1884-1940 : rapport, correspondance, délibération.
1884-1940
16. Polices d'assurances, classées par compagnie.
1865-1934
- 4 N 17 Téléphone, installation et entretien : abonnement, contrat, circulaire, correspondance.
1886-1940
- 4 N 18 Eau, concession : devis, abonnement.
1878-1940
- 4 N 19 Fosses d'aisance, vidange : cahier des charges, adjudication, arrêté, affiche.
1904-1936
- 4 N 20 Réseau d'égouts, rattachement : loi, règlement, projet.
1924, 1934
- 4 N 21 Chauffage et éclairage, installation : procès-verbal, rapport.
1889, 1938-1940

- 4 N 22 Illuminations et décoration les jours de fête publique : correspondance, carte postale.
1922-1939
- 4 N 23 Défense passive : instruction, affiche, manuel, notice sur le camouflage.
1931-1942
- 4 N 24 Habillement des huissiers de la préfecture et du concierge des archives départementales : état par employé, échantillon de tissu.
1889, 1938-1940
- 4 N 25 Dossiers communs à plusieurs bâtiments : cahier des charges, devis, affiche, correspondance.
1838-1939
- 4 N 26-30 Bâtiments départementaux, travaux par arrondissement : rapport comptable, devis, plan, affiche, correspondance.
1886-1910
26. Arcis-sur-Aube, 1886-1889
27. Bar-sur-Aube, 1886-1910
28. Bar-sur-Seine, 1886-1888
29. Nogent-sur-Seine, 1886-1892
30. Troyes, 1886-1891
- 4 N 31 Objets mobiliers placés dans les bâtiments départementaux présentant un caractère artistique : état, correspondance.
1916
- 4 N 32-33 Impressions départementales, adjudication : lots, affiche, rapport, cahier des charges, arrêté, soumission.
1887-1940
32. 1887-1906
33. 1907-1940

Préfecture

Travaux et entretien

- 4 N 34 Bureaux, façade, grille, restauration, aménagement et agrandissement : devis, plan, correspondance, délibération, affiche.
1879-1893
- 4 N 35 Menuiserie et peintures par l'entreprise Fourton : mémoire, correspondance, situation financière.
1890-1900

- 4 N 36 Corps de garde, restauration : rapport, délibération.
1889
- 4 N 37 Ecuries dans le jardin, aménagement : délibération, plan, devis, correspondance.
1853-1896
- 4 N 38-58 Travaux et aménagements suite à l'incendie du 7 mai 1892.**
1892-1905
38. Règlement des dommages causés par l'incendie : nomination des experts, procès-verbal d'expertise, rapport, délibération.
1892
39. Déplacement des locaux 24 rue Victor Hugo dans l'immeuble Buxtorf : correspondance.
1892-1896
40. Réparations : projet de la mairie et de la préfecture.
1892
41. Travaux à exécuter pour la restauration : résumé.
1892
42. Concours organisé pour les travaux de restauration : règlement, programmation, devis estimatif, demande des architectes, coupure de presse, plan.
1892
43. Projet de réparation : devis des architectes, plan, vues.
1892-1894
44. Travaux de réparation, lot n°1, terrassement et maçonnerie : descriptif.
1894-1898
45. Idem.
1894-1898
46. Travaux de réparation, lot n°3, couverture, zinc, plomberie : descriptif.
1895-1898
47. Travaux de réparation, lot n°4, menuiserie : descriptif.
1895-1898
48. Idem.
1897-1898

49. Couverture provisoire des bâtiments de la préfecture, entreprise Vital de Troyes : correspondance, soumission.
1892-1895
50. Maçonnerie, terrassement, pavage et plâtrerie par l'entreprise Fourton de Troyes : devis, cahier des charges, soumission, arrêté, situation financière, adjudication.
1894-1905
51. Menuiserie et serrurerie par l'entreprise Mouzard de Troyes : devis, cahier des charges, soumission, arrêté, avant-métré, correspondance.
1894-1901
52. Peinture, vitrerie, terrassement, pavage et plâtrerie par l'entreprise Noël de Paris : devis, cahier des charges, arrêté, mémoire des travaux, procès-verbal de réception.
1894-1905
53. Charpente par l'entreprise Ledanté de Pont-Sainte-Marie : soumission, procès-verbal d'adjudication, plan, cahier des charges, procès-verbal de réception.
1894-1896
54. Couverture, zinguerie, plomberie par l'entreprise Fauvelais de Lille : devis, cahier des charges, arrêté, correspondance.
1894-1900
55. Terrassement, pavage de la cour d'honneur, maçonnerie, murs de clôture, trottoirs, dallage par l'entreprise Couturier de Troyes : plan, affiche, coupure de presse, procès-verbal d'adjudication, situation financière.
1898-1904
56. Travaux d'aménagement de la façade, des grilles et de la cour d'honneur : projet, plan, soumission, lots.
1892-1902
57. Restauration de la grille, agrandissement de la cour d'honneur et des appartements : correspondance, adjudication, projet, rapport, photographie.
1892-1898
58. Reconstruction de la grille : soumission, devis cahier des charges, publicité, correspondance.
1898

- 4 N 59 Fosses d'aisance, construction : devis, plan, cahier des charges, soumission, coupure de presse, procès-verbal d'adjudication.
1898-1901
- 4 N 60 Aménagement et agrandissement des bureaux, salle du Conseil, salle des commissions, bureaux de l'assistance publique : devis, rapport, plan, délibération, correspondance.
1898-1939
- 4 N 61 Grosses réparations : devis, décompte des travaux, plan.
1907-1933
- 4 N 62 Construction et réparation de la grille, clôture, façade extérieure : devis, décompte des travaux, rapport.
1912-1937
- 4 N 63 Bibliothèque : inventaire, correspondance.
1898-1902
- 4 N 64 Logement du concierge, agrandissement et aménagement : délibération, correspondance, plan, devis.
1933
- 4 N 65 Jardin de la préfecture, réfection et entretien : rapport, correspondance.
1896-1940
- 4 N 66 Abri dans le jardin de la préfecture, aménagement pour la défense passive : correspondance, délibération.
1937-1938
- 4 N 67 Eclairage, installation et réparation : correspondance, devis, traité, publicité.
1881-1939
- 4 N 68 Eclairage, illumination de la façade : rapport, plan, projet, cahier des charges, publicité.
1892-1936
- 4 N 69 Chauffage et éclairage, insuffisance de crédits : rapport, comptes financiers.
1892-1926
- 4 N 70 Chauffage, aménagement et entretien : mémoire, rapport, devis, arrêté, plan, cahier des charges, correspondance.
1895-1905
- 4 N 71 Chauffage entretien et installation du chauffage central : devis, marché, étude, mémoire, plan, correspondance, délibération, note.
1901-1939
- 4 N 72 Téléphone, abonnement : correspondance, police d'abonnement, devis.
1889-1934

4 N 73	Rattachement aux égouts, projet : devis, mémoire, arrêté, adjudication, affiche, plan, rapport.	1928-1937
4 N 74	Dépôt de matériel de pompier dans la préfecture : demande de la commune suite à la destruction de la halle aux grains, correspondance.	1899
4 N 75	Litige relatif à un arbre menaçant de tomber chez un particulier : réclamation.	1929
4 N 76	Mobilier, achat, réparation : correspondance, échantillon, devis.	1878-1940
<i>Registres d'inventaire du mobilier.</i>		
4 N 77*	Hôtel et bureaux.	1883-1934
4 N 78*	Hôtel et bureaux de la préfecture provisoire.	1893-1911
4 N 79*	Hôtel de la préfecture.	1896-1924
4 N 80*	Bureaux.	1896
4 N 81-82	Bureaux de l'agent voyer en chef.	1884-1894
	81.	1884-1885
	82.	1886-1894
4 N 83-84	Bureaux de l'inspection académique.	1886-1893
	83.	1886
	84.	1886-1893
4 N 85*	Bureaux de l'inspection du service des enfants assistés.	1886-1897

Sous-préfectures

4 N 86	Travaux extraordinaires sur les bâtiments : récapitulation des crédits.	1879
4 N 87-92	Sous-préfecture d'Arcis-sur-Aube.	1846-1935
87.	Travaux et entretien : devis, correspondance.	1886-1893
88-91	Inventaires du mobilier.	1871-1925
88.		1871-1883
89.		1884
90*.		1886-1925
91*.		1886-1926
92.	Servitude et mitoyenneté, litige : acte notarié, ordonnance, arrêté, devis, correspondance	1822-1870
4 N 93-94	Sous-préfecture de Bar-sur-Aube.	1879-1938
93.	Travaux et entretien : devis, délibération, rapport, affiche, adjudication, plan.	1879-1938
94*.	Inventaire du mobilier.	1886-1925
4 N 95-97	Sous-préfecture de Bar-sur-Seine.	1852-1934
95.	Travaux et entretien : plan, devis, correspondance, adjudication, dessin.	1886-1893
96-97	Inventaires du mobilier.	1865-1926
96.		1865-1886
97*.		1886-1926

4 N 98-101	Sous-préfecture de Nogent-sur-Seine.	1878-1938
98-99	Travaux et entretien : devis, plan, état financier, mémoire, arrêté, correspondance.	1878-1938
	98.	1878-1900
	99.	1902-1938
100*.	Inventaire du mobilier.	1886-1931
101.	Mitoyenneté : litige.	1899-1930

Palais de justice

4 N 102	Crédits attribués aux tribunaux : récapitulatif.	1879
4 N 103	Réinstallation des tribunaux d'arrondissement supprimés par décret de 1926 : arrêté, correspondance.	1930
4 N 104-106	Palais de justice d'Arcis-sur-Aube.	An VI-1940
104.	Travaux et entretien : devis, correspondance, procès-verbal de récolement, arrêté, adjudication, bail, plan.	An VI-1940
105-106	Inventaire du mobilier.	1883-1917
	105.	1883-1885
	106*.	1886-1917
4 N 107-109	Palais de justice de Bar-sur-Aube.	An XII-1940
107.	Travaux et entretien : devis, correspondance, procès-verbal de récolement, arrêté, adjudication, bail, plan, état financier.	An XII-1940

108-109	Inventaire du mobilier.	1883-1932
	108.	1883-1885
	109*.	1886-1932
4 N 110-112	Palais de justice de Bar-sur-Seine.	An VIII-1938
110-111	Travaux et entretien : devis, correspondance, procès-verbal de récolement, arrêté, adjudication, bail, plan.	An VIII-1938
	110.	An VIII-1838, 1873-1899
	111.	1901-1938
112*.	Inventaire du mobilier.	1886-1930
4 N 113-114	Palais de justice de Nogent-sur-Seine.	An VIII-1937
113.	Travaux et entretien, devis, correspondance, procès-verbal de récolement, arrêté, adjudication, bail, plan.	An VIII-1937
114*.	Inventaire du mobilier.	1886-1930
4 N 115-121	Palais de justice de Troyes.	1792-1938
115-119	Travaux et entretien : devis, correspondance, procès-verbal de récolement, arrêté, adjudication, bail, plan.	1792-1938
	115.	1792-1855
	116.	1856-1897
	117.	1899-1903
	118.	1905-1925
	119.	1927-1938

	120-121.	Inventaire du mobilier.	1883-1931
	120.	1883-1885	
	121.	1886-1931	
4 N 122-123	Tribunal de commerce à Troyes.		1879-1938
	122.	Travaux, entretien et personnel : bail, correspondance ; devis, plan.	1792-1938
	123*.	Inventaire du mobilier.	1886-1925
4 N 124-125	Justices de paix.		1891-1938
	123.	Correspondance avec les justices de paix des cantons d'Aix-en-Othe, Chaource, Romilly-sur-Seine, Troyes (3 ^e canton) et Villenauxe-la-Grande.	1891-1935
	124.	Inventaires des ouvrages de droit possédés par les bibliothèques des justices de paix des cantons d'Aix-en-Othe, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bouilly, Brienne-le-Château, Chavanges, Ervy-le-Châtel, Essoyes, Estissac, Les Riceys, Lusigny-sur-Barse, Méry-sur-Seine, Piney, Romilly-sur-Seine, Soulaïnes, Vendeuvre-sur-Barse, Troyes (1 ^{er} et 2 ^e cantons), Villenauxe-la-Grande.	1938
4 N 126	Contribution du Département de l'Aube aux frais des locaux du tribunal d'appel établi à Paris.		An IX-an XIII

Prisons

4 N 127	Réparation et amélioration des bâtiments : attribution de crédits, rapport, récapitulatif.	1879-1938
4 N 128	Prison d'Arcis-sur-Aube, construction, réparation et entretien : devis, mémoire, correspondance, affiche, bail.	1885-1936

4 N 129	Prison de Bar-sur-Aube, construction, réparation et entretien : état financier, devis, correspondance, plan.	1887-1926
4 N 130	Prison de Bar-sur-Seine, construction, réparation et entretien : correspondance, plan, devis.	An IX-1821, 1858-1937
4 N 131	Prison de Nogent-sur-Seine, construction, réparation et entretien : devis, cession.	1885-1925, 1940
4 N 132-140	Prison de Troyes, construction, aménagement, éclairage, téléphone : croquis, devis, adjudication, cahier des charges, plan.	1867-1939
132.	1867	
133-137	Reconstruction de la prison.	1879
133.	Plans	
134*.	Série des prix	
135*.	Avant-métré et détail estimatif des bâtiments A à K	
136 *.	Avant-métré et détail estimatif des autres travaux à effectuer	
137*.	Récapitulation générale	
138.	1885-1897	
139.	1904-1925	
140.	1926-1939	

Casernes de gendarmerie

4 N 141	Situation de casernement, crédit d'entretien, récolement de mobilier, demande de locaux : devis, affiche, correspondance, rapport, délibération, plan, projet, avis, état nominatif.	1879-1940
4 N 142	Location des casernes à l'administration de la Guerre : bail, correspondance, état financier.	1931-1940

- 4 N 143 Aix-en-Othe, acquisition d'immeuble et travaux : plan, bail, casernement, devis, soumission, cahier des charges, acte notarié, affiche, coupure de presse, abonnement.
1873-1935
- 4 N 144 Arcis-sur-Aube, travaux et entretien : arrêté, plan, devis, rapport, adjudication.
1885-1939
- 4 N 145 Bar-sur-Aube, construction, entretien et acquisition: arrêté, plan, devis, rapport, adjudication, bail.
1885-1940
- 4 N 146 Bar-sur-Seine, travaux et entretien : arrêté, plan, devis, rapport, adjudication.
An XI-1939
- 4 N 147 Bouilly, acquisition d'immeuble, grosses réparations et aménagement : bail, enquête d'utilité publique, affiche, coupure de presse.
1843-1939
- 4 N 148 Brienne-le-Château, projet de travaux, grosses réparation et alimentation en eau potable : arrêté, adjudication, rapport, affiche, photographie, avant-métré, analyse de l'eau, plan.
1888-1925
- 4 N 149 Chaource, grosses réparations : devis, adjudication, délibération, état financier, rapport, correspondance.
1885-1938
- 4 N 150 Chavanges, grosses réparations : devis, adjudication, délibération, coupure de presse, rapport, correspondance, plan.
1805-1936
- 4 N 151 Clairvaux¹⁰, acquisition de bâtiment, location de l'immeuble, alimentation en eau potable : bail, état des lieux, rapport, délibération, adjudication, affiche, devis, décret, arrêté, acte notarié.
1891-1937
- 4 N 152 Coussegrey, location de bâtiment et mise en place de l'éclairage : bail, rapport, correspondance.
1872-1932
- 4 N 153 Éguilly-sous-Bois, aménagement des locaux et entretien : plan, bail, rapport comptable, police d'assurance, affiche, devis, acte notarié, coupure de presse.
1871-1939

¹⁰ Le casernement de la brigade était avant 1891 établi au hameau voisin d'Outre-Aube (voir ci-dessous, 4 N 163)

- 4 N 154 Ervy-le-Châtel, construction, location, installation du gaz et de l'eau : mémoire, adjudication, devis, affiche, délibération, affiche, rapport.
1826-1937
- 4 N 155 Essoyes, construction et entretien des locaux : bail, plan, devis, coupure de presse, registre d'enquête, affiche.
1870-1934
- 4 N 156 Estissac, construction et entretien des locaux : croquis, plan, devis, mémoire, cahier des charges, adjudication, rapport, arrêté, projet.
1865, 1885-1939
- 4 N 157 Lusigny-sur-Barse, acquisition d'immeuble, casernement et aménagement : devis, correspondance, plan.
1883-1933
- 4 N 158 Mailly-le-Camp, projet d'installation et réparation : adjudication de lots, mémoire, devis, correspondance.
1902-1939
- 4 N 159 Marcilly-le-Hayer, construction et entretien des locaux : bail, plan, devis, correspondance.
1881-1939
- 4 N 160 Méry-sur-Seine, construction, entretien des locaux et location du jardin : bail, plan, devis, correspondance.
1819, 1865, 1885-1939
- 4 N 161 Mussy-sur-Seine, construction et entretien des locaux : bail, plan, devis, mémoire, correspondance.
1885-1939
- 4 N 162 Nogent-sur-Seine construction et entretien des locaux : bail, plan, devis, correspondance.
1882-1939
- 4 N 163 Outre-Aube¹¹ construction et entretien des locaux : bail, plan, devis, correspondance.
1890
- 4 N 164 Payns, acquisition de bâtiment, aménagement des locaux et location de la pêche : bail, correspondance, devis, plan.
1873-1938
- 4 N 165 Piney, agrandissement et entretien des locaux, installation de l'électricité : bail, correspondance, plan, devis.
1867-1935

¹¹ La brigade établie à Outre-Aube fut installée en 1891 à Clairvaux (voir ci-dessus, 4 N 151)

- 4 N 166 Plancy, location et acquisition du bâtiment : coupure de presse, bail, plan, rapport comptable, devis.
1873-1935
- 4 N 167 Ramerupt, grosses réparations et entretien du bâtiment : devis, plan, correspondance.
1885-1940
- 4 N 168 Les Riceys, construction, entretien, installation de l'eau et de l'éclairage : cahier des charges, correspondance, devis.
1878-1939
- 4 N 169 Romilly-sur-Seine, travaux et projet d'agrandissement : mémoire, devis, rapport, plan.
1885-1890
- 4 N 170 Romilly-sur-Seine, grosses réparations, installation du gaz et de l'électricité : description des lots, devis, rapport, plan.
1892-1939
- 4 N 171 Sainte-Savine, logement provisoire des gendarmes : correspondance, plan.
1931-1939
- 4 N 172 Soulaines, location et acquisition de l'immeuble, aménagement d'un puits : état des lieux, plan, correspondance
1851-1939
- 4 N 173-177 Troyes
1885-1940
173. Expropriation et réparations : enquête d'utilité publique, plan, affiche, coupure de presse.
1851-1939
174. Aménagement et assurance : correspondance, plan, police d'assurance.
1891-1929
175. Aménagement de l'électricité et des égouts : correspondance, devis.
1903-1929
176. Aménagement et agrandissement des locaux : correspondance, devis, plan.
1930-1935
177. Agrandissement des locaux : adjudication des lots, plan.
1903-1929

4 N 178 Vendeuvre-sur-Barse, travaux et entretien des locaux : devis, rapport, adjudication, plan, affiche, décret, délibération, arrêté, bail, dessin, correspondance, état des travaux.

1866-1937

4 N 179 Villenauxe, travaux et entretien des locaux : devis, rapport, adjudication, plan, correspondance, état des travaux.

1885-1936

Archives départementales

4 N 180-181 Travaux, déménagement et entretien¹² : devis, rapport, correspondance, plan.

1879-1941

180. 1879-1925

181. 1927-1941

4 N 182-183 Inventaires du mobilier.

1883-1905

182. 1883-1884

183*. 1886-1905

Écoles normales

4 N 184 Ecoles normales : récolement du mobilier, rapport sur la situation matérielle.

1883-1936

4 N 185-196 École normale d'instituteurs, à Troyes.

1835-1940

185-194 Travaux et entretien, agrandissement, installation du chauffage, récolement du mobilier, projet d'installation dans l'ancien grand séminaire : plan, devis, correspondance, enquête d'utilité publique.

1835-1940

185. 1835-1880

186. 1881-1887

187. 1888-1892

188. 1893-1900

¹² Voir aussi, pour les dépôts annexes, les articles 4 N 205-207 (ancien évêché), 4 N 208-212 (ancien grand séminaire) et 4 N 215-216 (immeuble départemental au 34, rue des Terrasses, à Troyes)

	189.	1901-1913	
	190.	1908-1912	
	191.	1914-1925	
	192.	1926-1930	
	193.	1931-1934	
	194.	1935-1940	
195-196	Inventaire du mobilier, 1834-1916		
	195.	1834-1884	
	196*.	1886-1916	
4 N 197-203	École normale d'institutrices, à Sainte-Savine.		
			1878-1939
197-202	Travaux et entretien, installation du chauffage, de l'eau et de l'électricité, situation matérielle, réquisition des locaux durant la guerre : devis, plan, correspondance.		
			1878-1939
	197.	1878-1884	
	198.	1890-1903	
	199.	1904-1907	
	200.	1908-1913	
	201.	1914-1933	
	202.	1934-1940	
203	Inventaire du mobilier.		
			1886-1915

Anciens biens diocésains

4 N 204	Attribution des biens suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, secours pour les prêtres : instruction, rapport, état financier, bail, correspondance, décret		
			1908-1913
4 N 205-207	Ancien évêché, cession et affectation des bâtiments, aménagement des locaux : affiche, enquête d'utilité publique, marché, devis, bail, plan, affiche.		
			1909-1940
	205.	1909-1920	

	206.	1921-1930	
	207.	1931-1940	
4 N 208-212	Ancien grand séminaire, affectation du bâtiment et aménagement : adjudication, plan, correspondance, devis, arrêté, affiche, mémoire, rapport, photographie, dossier technique, ordonnance, délibération, convention, acte de vente, état des lieux, dossier technique.		1808-1940
	208.	1808-1856	
	209.	1909-1911	
	210.	1912-1920	
	211.	1920-1933	
	212.	1934	
4 N 213	Immeuble départemental 9 rue Girardon à Troyes, entretien des locaux et rattachement aux égouts : devis, cahier des charges, bail, assurance incendie.		1912-1937
4 N 214	Immeuble départemental 12 rue Charles Dutreix à Troyes, entretien et location : rapport comptable, bail, correspondance, proposition d'acquisition.		1912-1927
4 N 215-216	Immeuble départemental 34 rue des Terrasses à Troyes, attribution des locaux à l'école ménagère agricole de l'Aube : état des lieux, plan, devis, correspondance, rapport.		1909-1938
	215.	1909-1926	
	216.	1927-1938	
4 N 217	Propriété de Sainte-Scholastique, à Rosières, occupation et entretien des locaux : bail, correspondance, mémoire, affiche, adjudication, délibération.		1912-1947

Autres bâtiments

4 N 218-220	Laboratoire de chimie départemental.	1868-1900
218.	Travaux et entretien : devis, récolement du mobilier, pétition, plan, correspondance.	1912-1947
219-220	Inventaire du mobilier, 1868-1897	
219.	1868-1887	
220*.	1886-1897	
4 N 221-222	Dispensaires d'hygiène sociale.	1929-1938
221.	Dispensaire de Bar-sur-Aube, mobilier et entretien : devis, marché, plan, correspondance.	1931-1938
222.	Dispensaire de Romilly-sur-Seine construction : cahier des charges, devis, plan, affiche, soumission, adjudication.	1929-1938
4 N 223	Sanatorium de Bergesserin pour l'Aube, la Haute-Marne, l'Yonne et la Saône-et-Loire, projet de construction : plan, adjudication des lots, devis.	1934
4 N 224	Idem, projet de construction : rapport, correspondance, cahier des charges, convention.	1937-1940
4 N 225	Centre hospitalier des Hauts-Clos : plan.	1935-1938
4 N 226	Idem.	1935-1938
4 N 227	Dépôt de mendicité : plan.	1848
4 N 228	Poudrière de Troyes : plan	s.d.

ANNEXE

Extrait du règlement général du service des bâtiments départementaux (arrêté préfectoral du 18 août 1886, titre I^{er}, § 1^{er}, art. 1^{er})

Le service des bâtiments départementaux comprend toutes les opérations administratives relatives aux :

- 1° Acquisitions, aliénations et échanges de propriétés immobilières départementales ;
- 2° Acquisitions, entretien et ventes d'objets mobiliers départementaux ;
- 3° Construction et entretien des bâtiments départementaux proprement dits ;
- 4° Location de terrains ou bâtiments nécessaires à l'installation de différents services départementaux, la mise en état et l'entretien de ces différents immeubles, soit aux frais du Département, soit aux frais des propriétaires ;
- 5° Emprunts à contracter et intéressant, à quelque titre ce que soit, les propriétés mobilières et immobilières départementales ;
- 6° Rédaction et mise à exécution de tous projets de construction, grosses réparations et entretien, intéressant les bâtiments et mobiliers départementaux ;
- 7° Les opérations de comptabilité applicables aux objets suivants :
 - Acquisitions, construction, grosses réparations et entretien de propriétés mobilières et immobilières départementales ;
 - Loyers et réparations locatives de bâtiments occupés par des services départementaux ;
 - Intérêts pour dettes provenant d'acquisitions ou travaux aux propriétés, bâtiments ou mobiliers départementaux ;
 - Remboursement d'emprunts ;
 - Menues dépenses des cours, tribunaux, justices de paix, conseils d'hygiène et de salubrité ;
 - Assurance des bâtiments et mobiliers départementaux ;
 - Contributions ;
 - Laboratoire de chimie ;
 - Honoraires d'architectes, frais de bureau et du personnel auxiliaire ;
 - Entretien des jardins des bâtiments départementaux ;
 - Achat et reliure d'ouvrages intéressant les différents services départementaux ;
 - Dépenses diverses, telles que : chauffage, éclairage, achat de drapeaux, illuminations, abonnements aux eaux, balayages, vidanges, nettoyages et frotage des appartements de réception, etc ;

Et en général toutes dépenses intéressant les bâtiments et mobiliers départementaux et qui ne peuvent être payées que sur présentation de mémoires dressés par les ayant droit.

- 8° La rédaction des plans des propriétés et bâtiments départementaux et la mise à jour de ces plans ;
- 9° La rédaction des inventaires des objets mobiliers départementaux ; celle des catalogues des ouvrages acquis aux frais du Département ; les récolements de ces objets mobiliers et ouvrages et la tenue à jour des inventaires et catalogues.

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Le présent index porte sur le corps du répertoire et renvoie au numéro des articles. Sauf indication contraire, les lieux sont tous situés dans le département de l'Aube.

- Aix-en-Othe (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 143; justice de paix, 123-124.
- Arcis-sur-Aube (arr. Troyes, cant.), bâtiments départementaux de l'arrondissement supprimé en 1926; 26 ; caserne de gendarmerie, 144; palais de justice, 104-106; prison, 128; sous-préfecture, 87-92.
- Bar-sur-Aube (arr.), bâtiments départementaux de l'arrondissement, 27 ; caserne de gendarmerie, 145; dispensaire d'hygiène sociale, 221; justice de paix, 124; palais de justice, 107-109; prison, 129; sous-préfecture, 93-94.
- Bar-sur-Seine (arr. Troyes, canton), bâtiments de l'arrondissement supprimé en 1926, 28 ; caserne de gendarmerie, 146; justice de paix, 124; palais de justice, 110-112; prison, 130; sous-préfecture, 95-97.
- Bergesserin (Saône-et-Loire, arr. Mâcon, cant. Cluny), sanatorium, 223.
- Bouilly (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 147; justice de paix, 124.
- Brienne-le-Château (arr. Bar-sur-Aube, cant.), caserne de gendarmerie, 148; justice de paix, 124.
- Chaource (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 149; justice de paix, 123.
- Chavanges (arr. Bar-sur-Aube, cant.), caserne de gendarmerie, 150; justice de paix, 124.
- Clairvaux-sur-Aube (arr. et cant. Bar-sur-Aube, comm. Ville-sous-La-Ferté), caserne de gendarmerie, 151.
- Coussegrey (arr. Troyes, cant. Chaource), caserne de gendarmerie, 152.
- Éguilly-sous-Bois (arr. Troyes, cant. Essoyes), caserne de gendarmerie, 153.
- Ervy-le-Châtel (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 154; justice de paix, 124.
- Essoyes (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 155; justice de paix, 124.
- Estissac (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 156; justice de paix, 124.
- Lusigny-sur-Barse (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 157; justice de paix, 124.
- Mailly-le-Camp (arr. Troyes, cant. Arcis-sur-Aube), caserne de gendarmerie, 158.
- Marcilly-le-Hayer (arr. Nogent-sur-Seine, cant.), caserne de gendarmerie, 159.
- Méry-sur-Seine (arr. Nogent-sur-Seine, cant.), caserne de gendarmerie, 160; justice de paix, 124.
- Mussy-sur-Seine (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 161.
- Nogent-sur-Seine (arr.), bâtiments départementaux de l'arrondissement, 29 ; caserne de gendarmerie, 162; palais de justice, 113-114; sous-préfecture, 98-101.

- Outre-Aube (arr. et cant. Bar-sur-Aube, comm. Longchamp-sur-Aujon), caserne de gendarmerie, 163.
- Paris, tribunal d'appel, 126.
- Payns (arr. Troyes, 4^e cant. de Troyes), caserne de gendarmerie, 164.
- Piney (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 165; justice de paix, 124.
- Plancy-l'Abbaye (arr. Nogent-sur-Seine, cant. Méry-sur-Seine), caserne de gendarmerie, 166.
- Ramerupt (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 167.
- Riceys, Les (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 168.
- Romilly-sur-Seine (arr. Nogent-sur-Seine, cant.), caserne de gendarmerie, 169-170; dispensaire d'hygiène sociale, 222; justice de paix, 123-124.
- Rosières-près-Troyes (arr. Troyes, 7^e cant. de Troyes), propriété de Sainte-Scholastique, 217.
- Sainte-Savine (arr. Troyes, cant.), caserne de gendarmerie, 171; école normale, 197-203.
- Sainte-Scholastique, v. Rosières.
- Soulaines-Dhuys (arr. Bar-sur-Aube, cant.), caserne de gendarmerie, 172; justice de paix, 124.
- Troyes, ancien évêché, 205-207; ancien grand séminaire, 208-212; archives départementales, 24, 1180-183; centre hospitalier des Hauts-Clos, 225-226; immeubles départementaux, 213-216; bâtiments départementaux de l'arrondissement, 30 ; caserne de gendarmerie, 173-177 ; dépôt de mendicité, 227, école normale, 185-196; justice de paix, 123-124, laboratoire de chimie départemental, 218-220, palais de justice, 115-121; poudrière, 228, préfecture, 14, 24, 34-85; prison, 132-140; tribunal de commerce, 122-123;
- Vendeuvre-sur-Barse (arr. Bar-sur-Aube, cant.), caserne de gendarmerie, 178; justice de paix, 124.
- Villenauxe-la-Grande (arr. Nogent-sur-Seine), caserne de gendarmerie, 179; justice de paix, 123-124.

TABLE

Introduction	p. 1
1. – Textes officiels relatifs aux bâtiments départementaux	p. 1
2. – Le service des bâtiments départementaux de l'Aube	p. 3
3. – Les bâtiments départementaux de l'Aube	p. 4
3. 1. – Préfecture	p. 4
3. 2. – Sous-préfectures	p. 4
3. 3. – Palais de justice	p. 5
3. 4. – Archives départementales	p. 5
3. 5. – Prisons	p. 6
3. 6. – Casernes de gendarmerie	p. 6
– Acquisition progressive ou construction par le Département des bâtiments servant au casernement	p. 6
– Les travaux	p. 7
– Situation des casernes de gendarmerie du département	p. 7
3. 7. – Écoles normales	p. 7
– École normale d'instituteurs, à Troyes	p. 7
– École normale d'institutrices, à Sainte-Savine	p. 8
3. 8. – Anciens biens diocésains	p. 8
– Ancien évêché	p. 8
– Ancien grand séminaire	p. 9
– Immeuble départemental du 9, rue Girardon, à Troyes	p. 9
– Immeuble départemental du 12, rue Charles-Dutreix, à Troyes	p. 9
– Immeuble départemental du 34, rue des Terrasses, à Troyes	p. 9
– Propriété de Sainte-Scholastique, à Rosières	p. 10
3. 9. – Autres bâtiments	p. 10
4. – Méthode de classement et contenu des dossiers	p. 11
Bibliographie	p. 13
Sources complémentaires	p. 16
1. – Aux archives départementales de l'Aube	p. 16
2. – Aux archives nationales	p. 18
Sommaire	p. 20
Répertoire numérique	p. 21
Organisation et fonctionnement du service des bâtiments départementaux	p. 21
Affaires générales	p. 22
Préfecture	p. 23
Sous-préfectures	p. 28
Palais de justice	p. 29
Prisons	p. 31
Casernes de gendarmerie	p. 32
Archives départementales	p. 36
Ecoles normales	p. 36
Biens diocésains	p. 37

Autres bâtiments	p. 39
Annexe : extrait du règlement général du service des bâtiments départementaux	p. 40
Index des noms géographiques	p. 42
Table	p. 44